

J.-POTTER VAN LOON



EXPERTISE

- Droit privé en général, en particulier droit commercial et droit des sociétés
- Droit du travail et LSE (délégation de services, emploi temporaire et placement)
- Droit des successions
- Droit de la responsabilité civile
- Droit des étrangers

LANGUES

- Français
- Anglais
- Néerlandais
- Allemand
- Italien (lu et compris)

INFORMATIONS ET CONTACT

Brevet d'avocat en 1983

+41(0)22 328 13 13
pvl@ealex.ch

PARCOURS PROFESSIONNEL

Licencié en droit de l'Université de Genève en 1979, Me J.-Potter van Loon a obtenu son brevet d'avocat à Genève en 1983.

Après avoir effectué son stage d'avocat auprès de l'Etude Lalive & Budin, Genève (second semestre 1980-1982), il a effectué d'autres stages tant auprès d'un Cabinet de Solicitors à Londres (1980) qu'une importante Etude d'avocats à Rotterdam (1983). Me J.-Potter van Loon est inscrit au Barreau de Genève. En qualité d'avocat, il est actif tant sur le plan local qu'international.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Me J.-Potter van Loon est membre de l'Ordre des Avocats de Genève et de la Fédération suisse des Avocats.

ACTIVITÉ JURIDIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS

1997 à 2000 – Représentant honoraire du Gouvernement de l'Île de Man à Genève.
2001 à 2011 – Consul-Général honoraire du Royaume des Pays-Bas à Genève.
2010 à 2015 – Conseiller municipal puis Maire de Troinex (GE).